

**L’Egypte ancienne  
Immuable ou en évolution?  
Eléments de réflexion**

**Les dieux et les institutions religieuses.**

**Maryvonne Chartier-Raymond**

**Mercredi 14 septembre 2016**

Les habitants de la vallée du Nil ont laissé des indices d’une croyance dans un au-delà dès le milieu du VI<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Des offrandes puis des figurines sont déposées auprès des défunts.

C’est à l’époque thinite, vers 3100-2650 av. J.-C qu’apparaissent les premières attestations des dieux égyptiens. Il est logique d’imaginer que sanctuaires et personnel attiré ont également fait leur apparition. Mais il est impossible de savoir précisément qui étaient les dieux et encore moins quel était le fonctionnement de leur culte.

Les Égyptiens qui pourtant ont regroupé des listes sur d’infinis sujets, n’ont pas véritablement établi d’inventaire de leurs dieux. La nature même du panthéon en est la raison. Les divinités apparaissent et disparaissent, ou elles changent de nom et de fonctions selon les circonstances. Il existe cependant quelques listes de divinités qui ont été établies dans un contexte limité et dans un but précis. Un exemple sont deux listes gravées dans le temple de Séthi Ier à Abydos totalisent 113 divinités. Elles sont regroupées par sanctuaires. Ce total qui n’est ni complet ni applicable pour toute l’histoire de l’Égypte, nous montre bien la variété des divinités égyptiennes.

**La prêtrise**

Le roi est le grand prêtre par excellence. Il délègue sa fonction aux prêtres qui sont ses substituts. Il n’existe pas de séparation entre le civil et le religieux.

La charge de prêtre est souvent héritée. La prêtrise n’est pas fondée sur la vocation. Les maisons de vie sont le centre de formation des scribes qui auront des responsabilités dans les temples.

**Le fonctionnement des temples et les prêtres et les autres officiants**

L’organisation du temple :

Les prêtres sont en fonction pour une durée déterminée. Le service du temple est assuré par quatre ou cinq équipes qui se relaient pour un service d’une durée d’un mois.

Les prêtres sont ritualistes, et doivent donc accomplir leur fonction selon les rites voulus et dans les conditions de pureté requises.

La hiérarchie des prêtres « serviteurs du dieu » : les prophètes, les simples prêtres ou prêtres purs ou *ouab* sous l'autorité du chef du temple, le grand prêtre qui a des fonctions d'administrateur. Il existe des auxiliaires qui sont chargés d'une fonction particulière, comme le stoliste, (chargé de l'habillement de la statue), les pastophores (chargés de porter les naos lors des processions, aussi gardiens des sanctuaires, les horologues (préposés aux calendriers des fêtes et des jours néfastes), les ptérophres (scribes sacrés), les prêtres funéraires, les prêtres-lecteurs, les musiciens et les chanteurs.

Certains prêtres ont des fonctions primordiales à la cour, comme le prophète de Maât porté par des directeurs de la Grande Cour, ou le grand prêtre de Ptah qui a un rôle particulièrement important auprès du roi.

Les femmes ont joué un rôle de prêtresses, mais il s'amenuise au fur et à mesure de l'histoire pour se spécialiser dans celui de musiciennes et de chanteuses. Seules les très hautes fonctions de la divine adoratrice et de l'épouse du dieu, occupées par les princesses s'est conservée et a même pris de l'importance.

Le prêtre a un rôle important dans la collectivité. Il peut être appelé comme négociateur, médecin et magicien. Il est aussi un éducateur dans la maison de vie et a joué un rôle essentiel dans la transmission de la culture égyptienne. Il peut remplir également une fonction de juge.

La fonction de prêtres a évolué au cours de l'histoire, les événements politiques ont eu une influence importante dans les changements.

Le fonctionnement économique des temples est fondé sur des revenus accordés par le roi ou des particuliers. Les domaines des temples se sont peu à peu agrandis pour devenir les éléments les plus importants de l'économie égyptienne. La Pierre de Palerme nous donne une liste des fondations accordées par le roi dès l'Ancien Empire. Le Papyrus Harris I nous apprend par exemple que Ramsès III a accordé durant les 31 années de son règne, 15% du sol cultivable, 107 615 personnes, 490 386 têtes de bétail, 88 bateaux et d'autres biens. À l'époque ptolémaïque et romaine en revanche, l'étendue des biens des temples va se réduire considérablement.

Les institutions religieuses égyptiennes ne se limitent pas uniquement au domaine religieux mais elles l'intègrent au monde politique et économique.

## Références bibliographiques :

John Baines, « Society, morality and religious practice » in Byron E. Shafer (ed.), *Religion in Ancient Egypt*, Cornell University Press, Ithaca and London 1991. ,

Rosalie David, « The temple priesthood », in Toby Wilkinson (ed.), *The Egyptian World*, London & New York, 2010, p. 105-117.

Geneviève Husson, Dominique Valbelle, *L'Etat et les institutions en Egypte des premiers pharaons aux empereurs romains*, Paris, 1992.

Barry J. Kemp, *Ancient Egypt. Anatomy of a Civilization*, London & New York, 1991.

Dimitri Meeks, Christine Favard-Meeks, *La vie quotidienne des dieux égyptiens*, Paris, 1993.

Bernadette Menu, *Maât, l'ordre juste du monde*, Paris, 2005.

Serge Sauneron, *Les prêtres de l'ancienne Égypte*, Paris, 1998.

A. J. Spencer, *Early Egypt : The Rise of Civilisation in the Nile Valley*, London, 1993.

Claude Traunecker, *Les dieux de l'Égypte*, Paris, PUF, 1992.

B. G. Trigger, B. J. Kemp, D. O'Connor and A. B. Lloyd, *Ancien Egypt : A Social History*, Cambridge, 1983.